

Gemengerot / Conseil Communal

Séance publique du 31 janvier 2024

Présent(e)s : M. Rasqué, bourgmestre, Mme Glodé, échevine et M. Müller, échevin ;
Mme Camusel, conseillère, M. Aguilera, M. Reckel, M. Kolbet et M. Gereke,
conseillers ;

Mme Kaspar, secrétaire

Absent(e) / excusé(e) : M. Schmit, conseiller

Votant par procuration : M. Schmit (Mandataire : M. Aguilera)

Le conseil communal décide :

Unaniment d'ajouter le point « Approbation de devis » à l'ordre du jour

Séance à huis-clos

1. Décision de classement d'une salariée

Séance publique

2. a) Unaniment d'approuver le devis de 50.000,00 € pour l'acquisition d'un véhicule pour le service régie, article 4/627/223210/24016
b) Unaniment d'approuver le devis de 85.000,00 € pour l'acquisition d'une tondeuse pour les bords des chemins ruraux pour les besoins du service régie, article 4/627/222200/24024
c) Unaniment d'approuver le devis de 103.000,00 € pour le renouvellement du pont piéton près du terrain de football, article 4/627/221313/24012
3. Unaniment d'approuver le lotissement pour le compte de Mesdames Daman Edith, Daman Sylvie et Nickels Conny, visant les parcelles cadastrales no. 50/3534 et 50/3535, section E d'Ell, selon la demande et plan annexé
4. Unaniment d'approuver l'avenant à la convention initiale – Pacte logement 2.0 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Commune d'Ell
5. À 8 voix pour et 1 voix contre (M. Kolbet) d'approuver le budget rectifié 2023 et le projet de budget 2024 de l'Office Social du Canton de Redange (OSCARE), tels qu'arrêtés par son conseil d'administration en sa séance du 4 décembre 2023
6. Unaniment le principe d'associer à la S.A. SOLER en vue de la planification, la construction et l'exploitation d'un parc éolien de 6 machines à implanter sur les territoires des communes d'Ell, de Rambrouch et de Redange par augmentation du capital social de la S.A. WANDPARK REIDENER KANTON de 150.000 €, à apporter par la commune et par l'acquisition de 600 actions à leur valeur nominale de 250 € chacune actuellement détenues par la S.A. SOLER ; de spécifier que cette prise de participation est motivée par l'unique souci de sauvegarder les intérêts des communes membres et des citoyens des communes membres

7. Décide à 8 voix pour et 1 voix contre (M. Aguilera) d'approuver le contrat dont objet entre la Brasserie du Luxembourg et la commune d'Ell dressé le 12 décembre 2023
8. Unanimentement d'approuver l'acte de vente entre Madame Caroline Lucie Rech et son époux Jean-Luc Schiltz et Madame Anne Marie Jeanne Rech, d'une part et l'Administration communale d'Ell, représentée par le collège des bourgmestre et échevins d'autre part, ayant pour objet la vente d'une parcelle sise au lieu-dit « Gaardestrooss » à la commune d'Ell, section E de Ell, numéro cadastral 228/6343 avec une contenance de 37,97 ares
9. Unanimentement de se prononcer pour la variante 1, qui prévoit un apport direct de 100% de la somme due, c'est-à-dire un paiement unique de la somme de 40.200 € pour la commune d'Ell
10. a) Unanimentement d'approuver le décompte final du « nouveau atelier Millefeld » à Ell au montant total de 1.701.609,65 €
b) Unanimentement d'approuver le décompte final de la « réparation toiture mairie » à Ell au montant total de 111.901,61 €
11. Unanimentement d'accorder les concessions suivantes :

Cimetière	Nom, Prénom	Durée	Date fin
Ell	Mayer, Marie-Jeanne	30 ans	31.12.2053

12. Unanimentement d'approuver les titres de recette présentés en cette séance
13. Unanimentement :
 - de nommer Monsieur Laurent Schaus comme secrétaire dans la « Klima- an Umweltkommissioun »
 - de nommer Monsieur Philippe Jaaques comme secrétaire dans la « Kommissioun fir Landwirtschaft a ländlich Entwécklung »
 - de nommer Madame Michèle Kaspar comme secrétaire dans la « Gesondheet-, Sport-, a Fräizäitkommissioun »
 - de nommer Madame Sylvie Royer comme secrétaire dans la « Kommissioun fir Zesammenliewen »
- M. Schmit ne participe pas au vote du présent point, art. 19bis
14. A sept voix pour et une abstention de nommer Monsieur Kim Müller comme délégué suppléant de la commune d'Ell auprès de l' « ORT »